

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Février 2025

Référence
2025_15

Objet de la délibération
Plan de financement pour la réhabilitation de la Place du Plessis

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
21/02/2025

Date d'affichage
21/02/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2025 et le 28 Février à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent() ayant donné procuration :

Absent(s) : Absent(s) ayant donné procuration : M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas à M. CHANDAT David

Absent(s) : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANDAT David

Objet de la délibération : Plan de financement pour la réhabilitation de la Place du Plessis

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'au vu des derniers éléments reçus concernant le financement du projet de réhabilitation de la Place du Plessis, le tableau de financement de l'opération, validé lors de la séance de Conseil Municipal du 15 décembre 2023, doit être modifié.

La présente délibération abroge la délibération 2023_63.

Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le Plan de Financement Prévisionnel en annexe ;

- **SOLLICITE** les subventions auprès du conseil régional au titre du CRST pour les mesures 21 et 23, de la Préfecture au titre de la DETR, et du conseil départemental pour la Réhabilitation de la Place du Plessis suivant le plan de financement annexé.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 4 Mars 2025
La Maire
Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance
M. CHANDAT David

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 04/03/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 04/03/2025

